

Point de presse du MCAT : **Mettre fin au laisser-aller et à la pagaille**

Dans un point de presse qu'il a tenu ce jeudi, M. Be Abderrehmane, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme a présenté le projet de loi, adopté le veille en Conseil des Ministres pour fixer les modalités de contrôle et de vérification des instruments de mesure.

Le Ministre devait souligner que ce texte de loi s'inscrit dans la ligne droite des objectifs du CMJD de mettre fin au laisser-aller et à la pagaille qui régnaient dans le secteur et qui se sont reflétés sur le marché ces dernières années, frappant de plein fouet le niveau de vie et le pouvoir d'achat des populations et des consommateurs.

Il indiquera par ailleurs qu'à chaque fois que les instruments de mesures sont inadéquats, les conséquences sont immédiatement perçues car l'injustice règne et

les droits sont bafoués. C'est pourquoi le Ministre a tenu à mettre en place tous les textes permettant de traduire dans les faits les recommandations du Comité interministériel chargé de la bonne gouvernance relatives à la promulgation des textes d'application du Code du Commerce. Le présent projet de loi donne une définition précise des instruments de mesure et de leurs unités juridiques de même qu'il consacre l'obligation que chaque instrument de mesure obéisse au contrôle judiciaire avant sa mise en service.

Le Ministre affirmera également que par l'adoption de ce décret, notre pays aura, pour la première fois, pu organiser ces instruments de mesure et du coup combler définitivement un vide juridique dans ce domaine.

MOK